

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 28 février

Le Conseil municipal de la Commune de Saint Sauveur de Puynormand, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur MOULINIER Gérard, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 17/02/2025

Présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr BOURDONCLE Denis, Mr DOLE Franck, Mr LOUIS Fabrice, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mme DAUNIS Sandrine, Mme CADOT Martine et Mme VIALE Anne Marie.

Secrétaire de séance : Monsieur DUBET Jean-Pierre assisté de la secrétaire de Mairie

ORDRE DU JOUR :

I – Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2025

II – Délibération : Demande de subvention voyage collège de Lussac 1 élève en plus

III – Délibération : Demande de subvention auprès du SIE

IV - Projet de halle

- Questions diverses

Le compte-rendu de séance du 16 janvier 2025 est approuvé sans observation à l'unanimité.

II – Délibération : Projet de voyage « Le tour de Nantes en 80 heures »

Monsieur le Maire informe que lors du Conseil Municipal du 16 janvier, une participation à hauteur de 100 € avait été accordée pour 3 élèves du collège de Lussac.

Il s'avère que le collège de Lussac avait oublié un élève,

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et pris connaissance du budget prévisionnel,

DECIDE :

- de verser une subvention de 400 euros.

Délibération adoptée à l'unanimité.

III – Délibération : Subvention du Syndicat Intercommunal d'Electrification (SIE)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une subvention exceptionnelle de 10 000 € est attribuée par le SIE pour financer des travaux et achats exceptionnels.

La commune a réalisé les dépenses suivantes :

Acquisitions	Montant € HT	Montant € TTC
Radiateurs pour l'Eglise	719.60	863.52
Climatiseurs pour l'école	7 928.33	9 513.99
Armoire chauffante pour la cantine de l'Ecole	1 263.60	1 516.32
TOTAL	9 911.53 € HT	11 893.83 € TTC

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,

Décide : de demander au SIE de lui attribuer cette subvention exceptionnelle.

Délibération adoptée à l'unanimité.

IV – Projet de halle :

Après avoir pris connaissance de la note de synthèse adressée par le CAUE suite à la réunion du 26/11/2024, les élus décident de poursuivre le projet de construction d'une halle.

A programmer : réunion avec le CAUE et Gironde Ressources

QUESTIONS DIVERSES ET AUTRES POINTS

- CIMETIERE :

Monsieur le Maire informe qu'un caveau est en très mauvaise état au cimetière : à voir si une consolidation est possible.

Madame Martine CADOT est intervenue concernant l'alimentation en eau de la partie basse du cimetière précisant la nécessité de cette alimentation. Après discussion, il est retenu le principe de réaliser une tranchée pour alimenter la partie basse en eau.

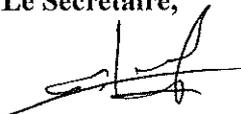
- ECOLE :

M. Fabrice LOUIS informe que suite à la pose des climatiseurs pendant les vacances scolaires toutes les pièces de l'école sont désormais en chauffe.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 27 mars 2025 à 18 heures en présence de Monsieur DUPUY Pierre de Métropolis et dont l'objet sera le PLUi-HD.

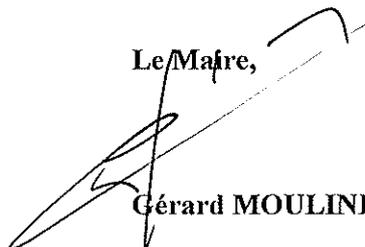
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures 45

Le Secrétaire,



DUBET Jean-Pierre

Le Maire,



Gérard MOULINIER